

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 JANVIER 2017 A THIONVILLE**

**Présents :** Jean-Jacques Dupuis, Christian Sgombri, Carl Ginfray, Gérard Godet, Marie Janssen, Jacques Bailly, De Sousa José, Nicolas Andrieux, Gilles Bergeron, Marcel Leroy, Alain Kumm, Thierry Bazire, Jacques Caris, Jean-Jacques Ruet, Sylvie Rahal, Christian Le Fevre, Yves Andrieux, Dominique Cœur, José Delplace, Claude Gabach, Jean-Pierre Barbaste, Patrick Kreiss, Bernard Bourgeois.

**Observateur :** Claude Bruhier (représentant la 1<sup>e</sup> région)

**Absent :** Gérard Thil

**Absents excusés :** Pascal Moreira, Patrick Michaut, Hubert Quintin, Léon Jourdain

M. Jean-Jacques Dupuis, président national, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il remercie M. Sgombri et toute son équipe pour le travail effectué pour que ce congrès soit une réussite.

M. Sgombri donne les dernières informations sur l'organisation du congrès et souhaite un bon séjour à tous.

M. Dupuis demande à l'assistance d'observer une minute de silence en hommage à M. Gilles Pénot, Président de la 13<sup>e</sup> région, décédé récemment.

Le prochain CA aura lieu à Lille le 18 mars, il sera consacré en priorité à aborder ce qui ne pourra l'être aujourd'hui.

**Bilan financier**

M. Gérard Godet détaille le bilan financier. Il apparaît un déficit de 3 469.00 € soit à peine 1% du chiffre d'affaires. Tous les participants ont reçu un résumé du bilan de l'année 2015/2016. En ce qui concerne les licences, on constate une perte de 337. Il est demandé aux présidents de région de faire une fermeture de colombier pour ceux qui ne paient plus de licence.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

**Cooptation de M. Gilles Bergeron au poste de Président sportif jusqu'à la fin du mandat.**

**Coopté à l'unanimité.**

**Contrôle anti-dopage et coût en 2017**

M. Dupuis donne lecture du courrier de M. Benoît Cailliez suite au CA de la 1<sup>e</sup> région .

Il propose que la FCF reprenne à sa charge les frais d'analyses (soit environ 550 €) effectués en Afrique du Sud).

Depuis 2006, peu de régions ont demandé des contrôles. En 2015, seulement 15 contrôles ont été effectués. M. Dupuis propose donc 15 contrôles par an sur l'ensemble de la France soit 8 pour la première région et 7 pour les autres régions.

Les contrôles devront être demandés avant le 1<sup>e</sup> juin et pourront être effectués tout au long de la saison.

En 2016, seuls 3 contrôles sont revenus positifs du laboratoire d'Afrique du Sud (en Belgique).

Les contrôles doivent être demandés par les organisateurs des concours avec l'aval du Président de région.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.**

**Vœux**

**1<sup>e</sup> région :**

Modification dans le règlement des concours : faire stipuler clairement que **seuls les pigeons porteurs de bagues matricules avec le logo FCI depuis 2014, sont acceptés dans les concours.**

**Ce vœux est accepté par le CA.**

**13<sup>e</sup> région :**

- Lancer un appel d'offres pour mettre en concurrence les cabinets de commissaires aux comptes. Rappel de M. Dupuis : le commissaire aux comptes est désigné pour 6 ans sur proposition du Conseil d'Administration. Cette demande a déjà été formulée par la 1<sup>e</sup> région. Trois cabinets ont donc été sollicités mais à chaque fois le montant des sommes demandées étaient supérieures à celles de notre commissaire aux comptes actuel.

- Demande que la FCF s'engage à laisser aux Assemblées Générales des régions, la réorganisation de ces dernières.

M. Dupuis précise que cela se fait déjà. Intervention de M. De Sousa : dans une région la formation, la déformation d'un groupement est de la compétence de la région, mais pour changer les limites géographiques d'une région c'est le CA national qui est seul habilité à prendre une décision.

Une association de la loi 1901 peut se faire ou se défaire. Mais pour être affiliée à la FCF, il faut qu'elle respecte et accepte les règlements.

### **Modification des statuts nationaux**

La Commission des statuts s'est réunie en janvier à Lille et a travaillé sur ce que sera la représentation des colombophiles aux Assemblées Générales.

Toutes ces modifications ont été envoyées aux membres du CA.

M. De Sousa détaille les modifications proposées :

- Article 8 des Statuts Nationaux
- Article 17 des Statuts Nationaux
- Article 18 des Statuts Nationaux
- Article 6 du Règlement Intérieur
- Article 18 du Code Colombophile
- Article 19 du Code Colombophile
- Modification de l'article 11 des statuts types des Fédérations Régionales.

Chaque modification est débattue dans un esprit très constructif. Il apparaît, malgré tout, qu'une réflexion plus approfondie est nécessaire, ce qui sera fait au cours du prochain CA à Lille.

En conclusion, ces modifications ne seront pas présentées à l'Assemblée Générale. M. Dupuis remercie l'assistance de son attention.

### **Exposition Nationale**

Ce CA a été largement écourté ; les services vétérinaires sur place étant intervenus, M. De Sousa a dû gérer de façon diplomatique mais fermement au cours de ce CA pour que cette exposition puisse se dérouler normalement.

Les points à l'ordre du jour non abordés le seront lors du prochain CA.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et la Secrétaire Générale ont signé après lecture.

*La Secrétaire Générale*

*Le Président National*

*Marie JANSSEN*

*Jean-Jacques DUPUIS*